

Chapitre 7

Fonctions socioéconomiques

APERÇU

Les forêts fournissent à l'humanité un large éventail d'avantages économiques et sociaux. Parmi ceux-ci figurent ses contributions à l'économie générale – grâce entre autres à l'emploi, à la transformation et au commerce des produits forestiers et à la production d'énergie – et les investissements dans le secteur forestier. En outre, les forêts abritent et protègent des sites et des paysages d'un grand intérêt culturel et spirituel, et sont une source de loisirs. Le maintien et le développement de ces fonctions font partie intégrante de la gestion forestière durable.

Il est donc essentiel de disposer d'informations sur la situation et les tendances des avantages socioéconomiques pour évaluer les progrès vers la gestion forestière durable, ainsi que de statistiques sur les valeurs essentiellement écologiques considérées dans le cadre des autres thèmes.

Les avantages économiques sont normalement mesurés en termes monétaires et peuvent comprendre: le revenu tiré de l'emploi dans le secteur; la valeur de la production de biens et services forestiers; et la contribution du secteur à l'économie nationale, à l'approvisionnement énergétique et au commerce international. En outre, la viabilité économique ou la durabilité du secteur peuvent être évaluées par des mesures comme la rentabilité des entreprises forestières ou le niveau de l'investissement.

Les fonctions sociales des forêts sont souvent plus difficiles à mesurer et peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre, suivant leur niveau de développement et leurs traditions. C'est ainsi que, dans les sociétés développées et post-industrielles, les avantages des forêts au plan des loisirs et des agréments ou du maintien d'un mode de vie rural peuvent revêtir une grande importance alors que, dans les pays en développement, la zone de forêt disponible pour les activités de subsistance ou le nombre de personnes employées dans le secteur sont souvent une meilleure indication de sa valeur sociale. Étant donné les difficultés inhérentes à la mesure des avantages sociaux des forêts, les fonctions sociales sont souvent évaluées en termes d'intrants plutôt que de rendements (la superficie ou le pourcentage de forêt utilisé pour diverses fonctions sociales, par exemple).

Tous les processus internationaux relatifs aux critères et indicateurs comprennent une section sur la surveillance et l'évaluation des fonctions ou avantages socioéconomiques du secteur forestier. On peut mesurer un large éventail de variables: production et consommation; récréation et tourisme; financement et investissement dans le secteur forestier; besoins et valeurs culturels, sociaux et spirituels; emploi dans des activités forestières; santé et sécurité; et besoins communautaires.

Dans FRA 2005, les pays ont fourni des informations sur quatre mesures des fonctions socioéconomiques:

- Valeur des extractions de bois et de produits forestiers non ligneux. FRA 2005 examine la production de produits primaires, à l'exclusion des avantages de la transformation en aval.
- **Emploi dans des activités forestières**. Les chiffres se rapportent à l'emploi dans des activités forestières plutôt qu'à l'emploi dans l'ensemble du secteur forestier (c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas l'emploi dans la transformation du bois et des produits forestiers non ligneux) et ne concernent que l'emploi formel. Les pays ont été invités à fournir des informations pour 1990 et 2000 seulement. Aucune prévision n'a été faite pour 2005.
- **Régime de propriété des forêts et des autres terres boisées**. Trois catégories de propriété ont été utilisées: publique, privée et autre. On a demandé aux pays de fournir des informations pour 1990 et 2000 seulement. Aucune prévision n'a été faite pour 2005.
- Superficies forestières affectées aux services sociaux. Deux mesures ont été incluses: la superficie forestière à laquelle avait été assignée comme fonction principale la fourniture de services sociaux et la superficie forestière totale où la récréation, l'enseignement et d'autres services sociaux représentaient l'une des fonctions.

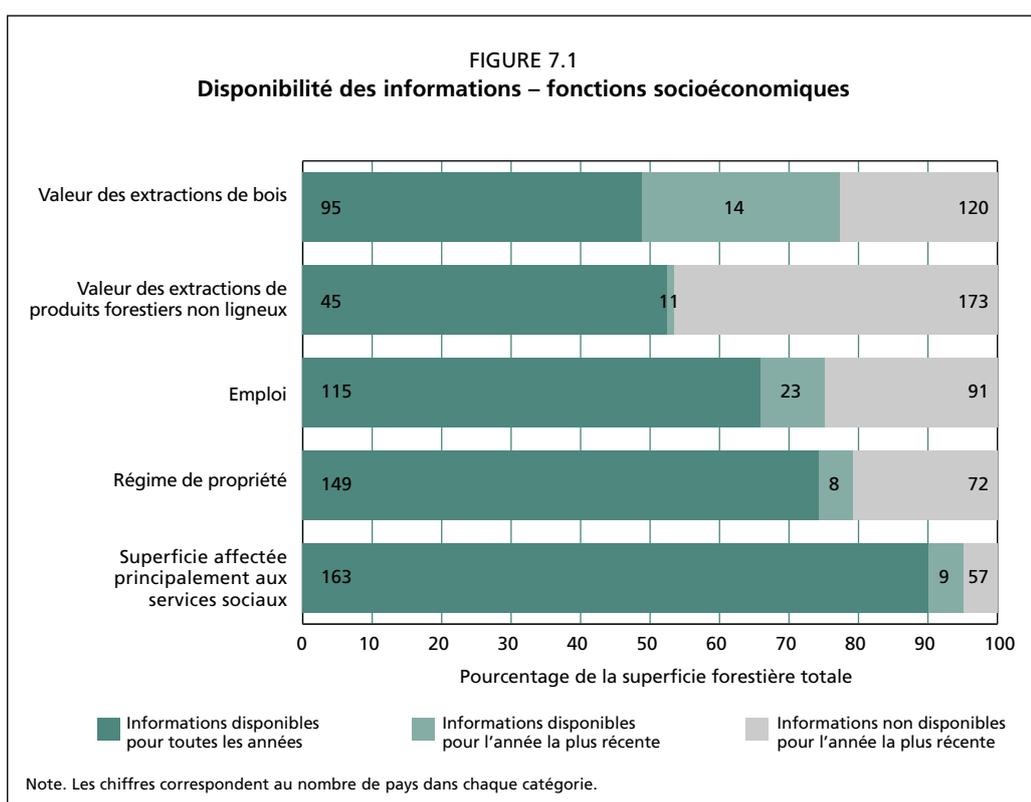
Les mesures présentées dans FRA 2005 sont plus restrictives que celles proposées dans certains processus internationaux relatifs aux critères et indicateurs, car elles ne concernent que les avantages procurés par les forêts (plutôt que ceux découlant de l'ensemble du secteur forestier, qui comprennent la transformation en aval). Aucune information n'a été demandée aux pays sur les indicateurs socioéconomiques liés à la santé et à la sécurité, au financement, à l'investissement, au recyclage et à la contribution à l'approvisionnement énergétique, en raison du manque de données sur ces aspects dans de nombreux pays.

D'une manière générale, la disponibilité des informations était la plus élevée pour la superficie forestière affectée à diverses fonctions et le régime de propriété des forêts, et la plus faible pour la valeur des extractions de PFNL (figure 7.1). En outre, la qualité des informations communiquées sur la valeur des rendements (extractions de bois et de produits forestiers non ligneux) était assez faible à certains égards (définitions et unités de mesure incompatibles, réponses partielles provenant de certains pays, et statistiques qui contredisaient d'autres sources ou ne paraissaient guère plausibles).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

La valeur des extractions de bois rond en 2005 communiquée par les pays s'élevait à environ 64 milliards de dollars EU dont la majorité (57 milliards) provenait des extractions de bois rond industriel. La tendance signalée montre une augmentation de près de 11 pour cent sur les 15 dernières années, chiffre inférieur au taux d'inflation pour la période. C'est ainsi qu'en termes réels la valeur des extractions communiquée a fléchi au niveau mondial. Au niveau régional, l'Amérique du Nord et centrale représentait environ le tiers de la valeur totale indiquée, suivie de l'Europe et de l'Asie qui ont près du quart chacune. Dans la plupart des régions on observe une tendance à la hausse de la valeur des extractions, à l'exception de l'Amérique du Sud et, en particulier, de l'Asie. Ces exceptions peuvent être partiellement attribuées à un changement de structure de l'approvisionnement en bois qui est passé de la récolte de bois de valeur élevée dans les forêts naturelles à un accroissement de la fourniture de bois de valeur inférieure provenant des plantations forestières.

La valeur des extractions de PFNL communiquée totalisait près de 4,7 milliards de dollars EU en 2005. Sur ce chiffre, les produits végétaux représentaient environ les trois quarts du total, ou un peu moins de 3 milliards de dollars, avec une valeur communiquée de 1,3 milliard de dollars pour



les aliments et de 0,5 milliard pour les autres produits végétaux. Le produit animal le plus important était la viande de chasse, dont la valeur serait de 0,6 milliard de dollars. À l'Asie et à l'Europe allait presque toute la valeur totale signalée par les pays, et les tendances aux niveaux mondial et régional montraient en général une légère hausse entre 1990 et 2000. Cependant, ces chiffres doivent tous être traités avec beaucoup de prudence, car la disponibilité et la qualité de cette information paraissent plutôt faibles et les statistiques communiquées ne couvrent probablement qu'une petite fraction de la valeur totale réelle des extractions de PFNL.

Les pays ont déclaré que quelque 10 millions de personnes sont employées dans des activités forestières. Il s'agit d'une baisse de 10 pour cent par rapport au chiffre pour l'emploi de 1990. La majorité de ce recul a concerné la production de biens et peut sans doute être attribuée à une augmentation de la productivité du travail. Les chiffres pour les deux périodes pourraient comprendre quelques emplois dans des activités informelles. Bien que FRA 2005 ne présente pas de données sur l'emploi informel ou l'emploi dans l'industrie de transformation du bois, il a été difficile pour certains pays de faire la distinction entre ces deux secteurs. C'est pourquoi, le chiffre réel pour l'emploi formel est probablement quelque peu inférieur à 10 millions. Toutefois, si l'on voulait inclure le secteur informel, l'importance du secteur forestier – pour les moyens de subsistance ruraux, par exemple – serait beaucoup plus élevée qu'elle n'a été communiquée ici.

En ce qui concerne le régime de propriété des forêts et des autres terres boisées, la superficie détenue par le secteur privé s'accroît, mais la majeure partie des forêts du monde reste publique (84 pour cent des forêts et 90 pour cent d'autres terres boisées). Cependant, des différences considérables caractérisent les régions, certaines ayant un pourcentage beaucoup plus élevé de forêts privées que d'autres (l'Amérique du Nord et centrale, l'Océanie et l'Amérique du Sud, par exemple).

Au niveau mondial, près de 4 pour cent des forêts sont gérés principalement à des fins de récréation, d'enseignement, de tourisme et pour d'autres services sociaux. Toutefois, la disponibilité des informations s'avère problématique dans de nombreuses régions. L'Europe paraît accorder le plus d'attention aux services sociaux fournis par les ressources forestières en affectant activement certaines zones à cet objectif.

D'une manière générale, la contribution économique des forêts va en décroissant (la baisse communiquée au niveau de l'emploi et de la valeur réelle des rendements du secteur, par exemple), bien que leur contribution sociale pourrait s'accroître légèrement dans certaines régions (en Europe, par exemple). Cependant, cela n'indique pas nécessairement que la valeur de cette contribution ait diminué. La baisse de l'emploi est imputable à l'augmentation de la productivité du travail et la réduction de la valeur des rendements est due aux prix inférieurs des produits. Ces deux changements laissent entendre que le secteur devient plus performant, ce qui favorise le secteur de la transformation et les consommateurs en aval. Ainsi, la contribution décroissante peut être considérée comme un indicateur de succès.

VALEUR DES EXTRACTIONS DE BOIS

La valeur cumulée des extractions de bois et de produits forestiers non ligneux est un indicateur de la contribution des forêts et des terres boisées aux économies nationales. Cette information sert à formuler et à surveiller les politiques nationales, à établir les priorités et à affecter les ressources.

La présente analyse examine seulement la valeur des extractions de bois des forêts (c'est-à-dire qu'elle ne tient pas compte des autres terres boisées). Toutefois, elle présente les données de huit pays qui ont fourni des informations cumulées pour les forêts et les autres terres boisées (Algérie, Autriche, Burkina Faso, Canada, Jamaïque, Jordanie, Namibie et le Niger). Le bois rond industriel et le bois de feu ont été communiqués séparément à FRA 2005 et sont analysés séparément ici.

Disponibilité des informations

Au niveau mondial, 109 pays, ou 42-47 pour cent des pays, suivant l'année, ont fourni des données sur la valeur des extractions de bois rond industriel, la plupart d'entre eux communiquant des informations pour 2000. De même, 37-41 pour cent des pays ont indiqué la valeur de leurs extractions de bois de feu, la plupart des données se rapportant aussi à 2000. Les pays communiquant des données sur l'un des deux chiffres ou sur les deux pour 2005 représentent près de 80 pour cent de la superficie

forestière mondiale, bien que ceux fournissant des informations pour les trois années ne représentent que la moitié de cette superficie (figure 7.2).

Au niveau régional, un pourcentage plus élevé de pays en Asie, Europe et Amérique du Sud ont soumis des rapports. En Afrique, le tiers environ seulement des pays ont fait de même, mais la quasi-totalité de ces derniers a fourni des données sur la valeur des extractions à la fois du bois de feu et du bois rond industriel. En outre, la plupart des grands pays d'Afrique ont envoyé des estimations. De même, malgré le nombre relativement faible de réponses provenant d'Océanie et d'Amérique du Nord et centrale, la plupart des pays dotés de superficies forestières importantes dans ces deux régions ont communiqué quelques informations (Australie, Canada [1990 et 2000 seulement], Mexique, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et États-Unis).

Un autre indicateur de la disponibilité des informations figure dans le tableau 7.1. Il indique le pourcentage de la production mondiale et régionale totales couvert par les pays fournissant des statistiques de valeur pour 2005 (FAO, 2005a). Comme il ressort de ce tableau, les pays donnant des

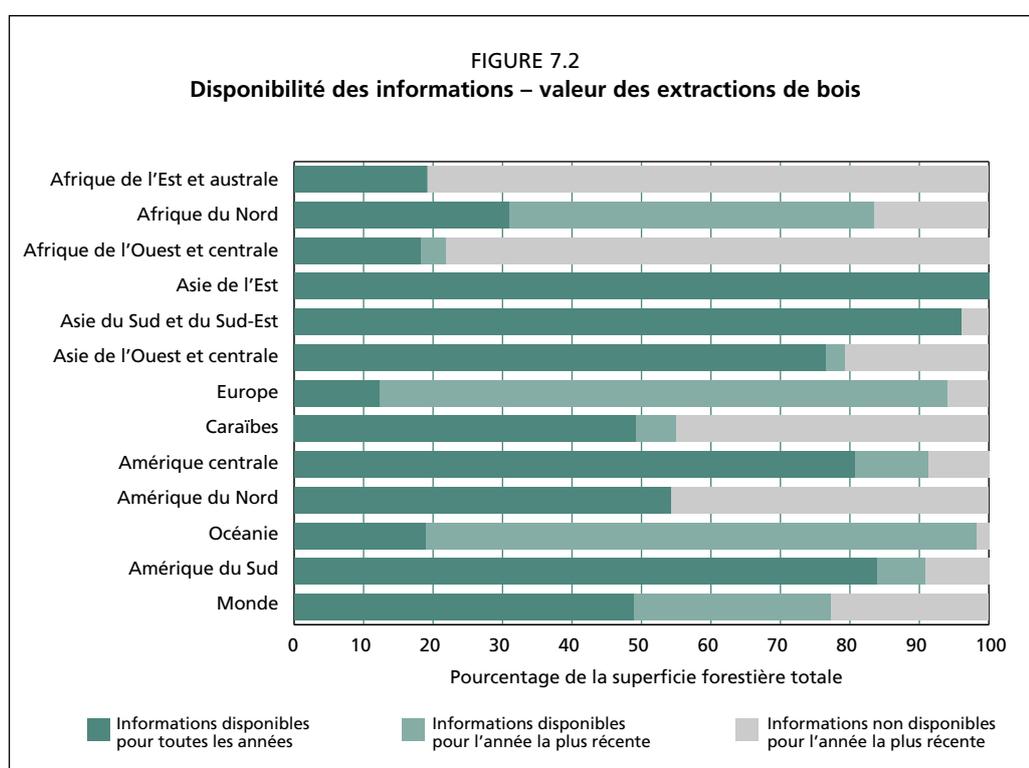


TABLEAU 7.1
Part de la production de bois rond dans la valeur des extractions de bois 2005

Région	Production de bois rond industriel en 2004 (millions de m ³)			Production de bois de feu en 2004 (millions de m ³)		
	Total pour la région	Total pour les pays communiquant une valeur en 2005	Pourcentage de la production totale dans les pays communiquant des valeurs (%)	Total pour la région	Total pour les pays communiquant une valeur en 2005	Pourcentage de la production totale dans les pays communiquant des valeurs (%)
Afrique	71	45	64	551	298	54
Asie	220	219	100	777	487	63
Europe	508	392	77	117	86	74
Amérique du Nord et centrale	624	426	68	130	110	85
Océanie	51	50	99	9	0	0
Amérique du Sud	149	146	98	194	172	89
Monde	1 623	1 279	79	1 777	1 153	65

Source: chiffres tirés de FAOSTAT (FAO, 2005a) et de rapports nationaux.

informations sur la valeur des extractions de bois rond industriel représentaient près de 80 pour cent de la production mondiale de bois rond industriel et 65 pour cent de la production de bois de feu.¹

Situation

Au niveau mondial, la valeur totale des extractions de bois communiquée pour 2005 se chiffrait à 64 milliards de dollars EU, quelque 57 milliards provenant du bois rond industriel et 7 milliards du bois de feu (tableau 7.2). Bien que le volume de la production mondiale de bois de feu soit à peu près égale à celle de la production de bois rond industriel, ces chiffres suggèrent que la valeur de la production de bois de feu par mètre cube est égale au dixième environ de celle de la production de bois rond industriel, résultat qui paraît plausible.

Au niveau régional, l'Amérique du Nord et centrale représentait près du tiers de la valeur totale de ces extractions (et il convient de noter que le Canada n'est pas compris dans ce chiffre). L'Asie et l'Europe viennent ensuite, chacune absorbant le quart environ du total, suivies de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique du Sud.

La valeur des extractions de bois rond industriel suit un modèle semblable dans toutes les régions. Toutefois, en ce qui concerne le bois de feu, l'Asie et l'Afrique représentaient plus de la moitié de la valeur totale des extractions communiquée – en raison du grand nombre de personnes qui utilisent le bois de feu dans ces régions (ainsi qu'au niveau élevé de la population en Asie). Il convient de noter également que la valeur des extractions de bois de feu en Afrique se montait, d'après les rapports, à environ 40 pour cent de la valeur de toutes les extractions, alors que dans d'autres régions, la valeur du bois de feu extrait serait de l'ordre de 20 pour cent ou moins du total.

La disponibilité des informations sur la valeur des extractions de bois est satisfaisante car les pays les ayant fournies représentent un pourcentage important de la production mondiale totale. Cependant, il faut souligner que quelques grands pays n'ont communiqué la valeur que d'une partie de leur production totale (les chiffres pour les extractions de bois de feu en Inde et en Indonésie étaient très faibles).

Tendances

À des fins de comparabilité, le tableau 7.3 ne comprend que des informations provenant de pays qui ont communiqué des données sur la valeur pour les trois années. De ce fait, les valeurs pour 2005 pourraient être inférieures à celles montrées au tableau 7.2 (où figurent tous les pays soumettant un rapport). En outre, le tableau 7.3 ne comprend pas les valeurs pour certains grands pays qui n'ont pas communiqué de chiffres ou qui ne l'ont fait que pour une ou deux années (le Canada, par exemple, qui n'a fourni d'informations que pour 1990 et 2000).

Au niveau mondial, la valeur des extractions de bois tendrait légèrement à la hausse, passant de 53 milliards de dollars EU en 1990 à 55 milliards en 2000 et à 59 milliards en 2005. Cela est dû, pour une large part, à une augmentation signalée de la valeur des extractions de bois rond industriel, du moment que la valeur des extractions de bois de feu n'a guère changé.

Les chiffres ci-dessus indiquent un accroissement de 11 pour cent au cours des 15 dernières années. Cependant, ils n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'inflation. Après ajustement, la valeur des extractions de bois communiquée accusera certainement une baisse au niveau mondial pour cette période.

Au niveau régional, la valeur des extractions de bois tend à hausser dans toutes les régions, à l'exception de l'Asie et de l'Amérique du Sud. Notamment, la tendance signalée en Asie révèle une forte baisse due aux réductions communiquées par certains des principaux pays (Indonésie, Japon et Malaisie, par exemple). Cela peut être partiellement attribué aux niveaux inférieurs du bois extrait dans ces pays au cours de la période.

En Amérique du Sud, la valeur des extractions de bois a diminué considérablement entre 1990 et 2000, mais est partiellement remontée par la suite – en raison notamment de changements au Brésil, où

¹ Toutefois, certains pays ont communiqué la valeur de leurs extractions pour une partie seulement de leur production totale. Ce problème s'est posé notamment pour les extractions de bois de feu (Inde et Indonésie, par exemple). C'est pourquoi le pourcentage de la production mondiale réellement couverte par les statistiques de valeur est quelque peu inférieur au résultat cité ici.

TABLEAU 7.2
Valeur des extractions de bois 2005

Région	Valeur (millions de \$EU)		
	Extractions de bois rond industriel	Extractions de bois de feu	Extractions cumulées de bois rond industriel et de bois de feu
Afrique	2 748	1 845	4 594
Asie	14 366	2 120	16 486
Europe	13 858	1 159	15 016
Amérique du Nord et centrale	19 659	579	20 238
Océanie	1 839	n.s.	1 839
Amérique du Sud	4 281	1 347	5 628
Monde	56 750	7 050	63 800

TABLEAU 7.3
Tendances de la valeur des extractions de bois 1990-2005

Région	Valeur (millions de \$EU)		
	1990	2000	2005
Extractions de bois rond industriel			
Afrique	999	1 826	2 361
Asie	20 375	15 806	14 365
Europe	9 977	8 800	11 832
Amérique du Nord et centrale	10 313	19 090	19 536
Océanie	276	577	660
Amérique du Sud	4 697	3 355	4 232
Monde	46 638	49 455	52 986
Extractions de bois de feu			
Afrique	968	1 206	1 369
Asie	2 010	1 843	2 118
Europe	638	633	970
Amérique du Nord et centrale	554	560	579
Océanie	n.s.	n.s.	n.s.
Amérique du Sud	2 022	934	1 347
Monde	6 193	5 176	6 383
Extractions cumulées de bois rond industriel et de bois de feu			
Afrique	1 967	3 032	3 729
Asie	23 268	18 411	16 483
Europe	10 616	9 433	12 802
Amérique du Nord et centrale	10 867	19 650	20 116
Océanie	276	577	660
Amérique du Sud	6 719	4 289	5 579
Monde	53 714	55 391	59 369

leur valeur a suivi un modèle similaire. Le niveau des extractions de bois rond industriel dans ce pays s'est accru pendant toute la période, mais la valeur a fléchi pour se redresser à nouveau. Ce phénomène a été causé par un changement survenu ces 15 dernières années dans la structure de la production au Brésil, qui est passée de la production de bois rond industriel tiré des forêts naturelles (prix élevés) à celle des plantations forestières (prix inférieurs mais production majeure assurée par la suite). Un changement structurel semblable pourrait également expliquer partiellement la tendance en Asie.

La valeur des extractions de bois communiquées en Europe s'est légèrement accrue, avec un léger fléchissement entre 1990 et 2000 et une augmentation depuis lors. Ces changements sont probablement imputables à la libéralisation du marché dans les pays d'Europe de l'Est à économie jadis planifiée. Une chute importante des niveaux de production s'est avérée au début des années 1990

en Europe, suivie d'une croissance rapide dans la dernière partie de la décennie. Les chiffres figurant ci-dessus ne reflètent pas pleinement les profonds changements survenus en Europe au cours des 15 dernières années (CENUE, 2005), mais ils indiquent que la valeur des extractions est maintenant plus élevée qu'au début de ces changements.

Dans trois autres régions (Afrique, Amérique du Nord et centrale et Océanie), la valeur des extractions de bois a plus ou moins doublé. En Afrique et en Océanie, cette hausse est due, dans une certaine mesure, au niveau accru du bois extrait. En outre, dans ces trois régions, il semble probable qu'elle ait été soutenue par l'accroissement des prix unitaires au cours de la période. Contrairement aux autres régions, il se pourrait aussi que la valeur des extractions communiquée ait augmenté en termes réels (c'est-à-dire, après ajustement pour tenir compte de l'inflation).

En ce qui concerne la teneur de ces chiffres, l'aspect le plus intéressant est la tendance relative à la valeur des extractions de bois dont fait état le Brésil, où l'exploitation des forêts naturelles a été abandonnée en faveur des plantations forestières. Vu les tendances actuelles et prévues de l'approvisionnement en bois, on peut s'attendre à une tendance similaire dans un plus grand nombre de pays dans les années à venir.

Cette tendance met également en évidence un dernier problème relatif à ces chiffres: ils traduisent la valeur brute de la production plutôt que sa valeur nette (ou valeur ajoutée). Une baisse de valeur des extractions (comme on l'a vu au Brésil) n'indique pas nécessairement une réduction de la viabilité économique de la foresterie. Au contraire, elle pourrait indiquer que le secteur est devenu plus rentable. Dans de tels cas, il est fort possible que la valeur brute diminue alors que la valeur ajoutée (et, partant, la viabilité économique) augmente. À l'avenir, il conviendrait d'inclure des statistiques non seulement de la valeur des extractions mais aussi de la valeur ajoutée pour l'ensemble du secteur, y compris la transformation. Ces statistiques donneraient une meilleure idée de la viabilité économique. On les trouve dans les comptes du revenu national et elles peuvent s'obtenir assez facilement (Lebedys, 2004).

VALEUR DES EXTRACTIONS DE PFNL

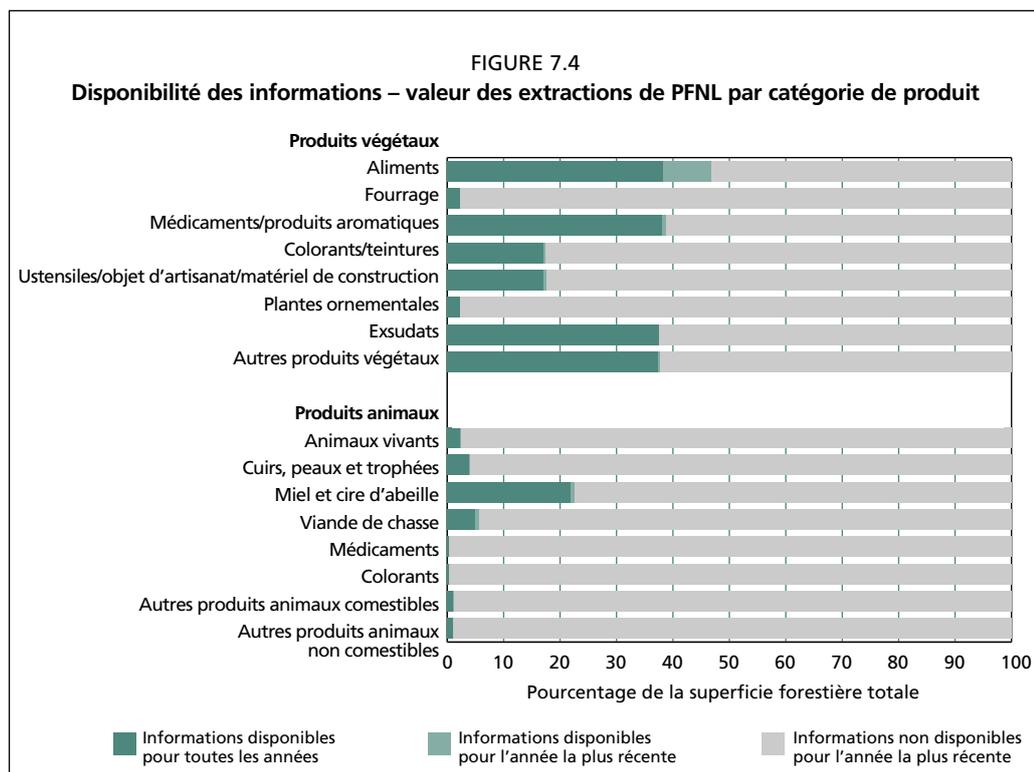
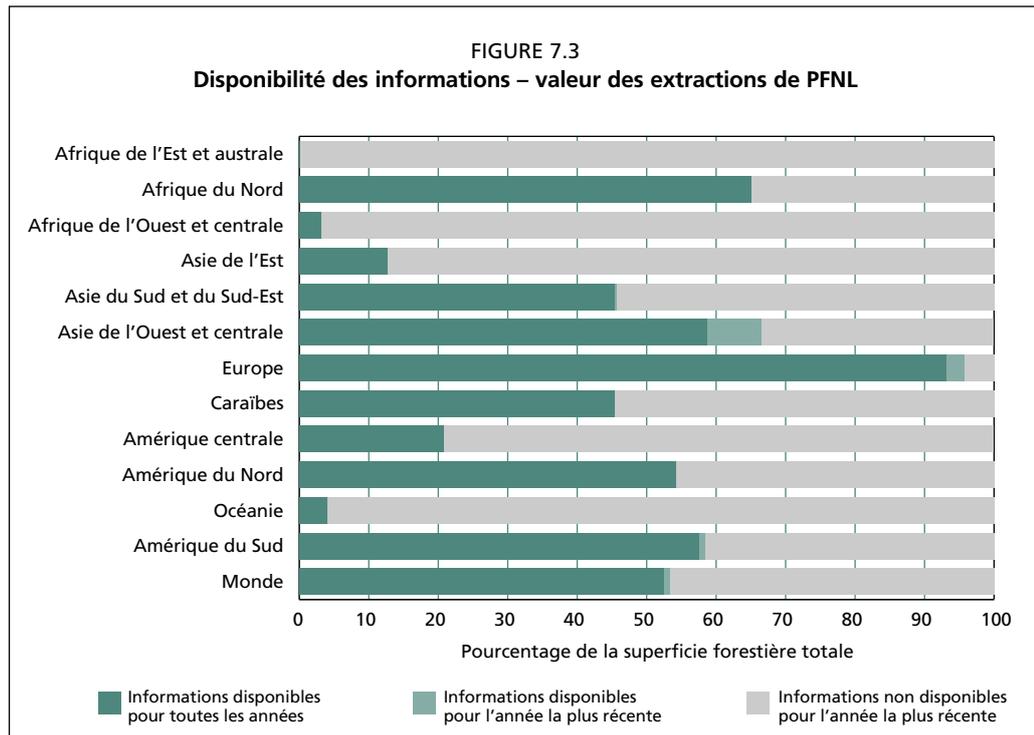
La valeur des extractions de PFNL, comme celle des extractions de bois, est un indicateur de la contribution des forêts et des terres boisées aux économies nationales. Elle montre aussi la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté, car ces produits sont collectés, dans une très large mesure, par des pauvres vivant en zone rurale.

Disponibilité des informations

Cinquante-six pays ont fourni des informations, représentant un peu plus de la moitié de la superficie forestière mondiale (figures 7.3 et 7.4). D'une manière générale, on a obtenu davantage de données sur la valeur des produits végétaux que pour celle des produits animaux. Les catégories de produits végétaux pour lesquelles les informations étaient le plus nombreuses étaient les aliments, les plantes médicinales et aromatiques, les exsudats et d'autres produits végétaux. En ce qui concerne les produits animaux, on a obtenu plus d'informations sur la valeur des extractions de miel, de cire d'abeille et de viande de chasse. Pour de nombreux produits et pour les années de référence, moins de 10 pour cent des pays ont fourni des données.

Pour la plupart des produits et régions, on a obtenu davantage d'informations pour 2000 que pour 2005. C'est ainsi que 18 pour cent des pays ont soumis un rapport sur les aliments en 2000. Au niveau régional, le pourcentage de pays donnant ces informations était le plus élevé en Asie et en Europe. Très peu de données étaient disponibles hors de ces régions.

Bien que la disponibilité des informations sur la valeur des extractions de PFNL paraisse très faible, il convient de noter que les valeurs pourraient s'avérer nulles (ou proches de zéro) pour de nombreux produits dans les pays ne fournissant pas ces données. Par ailleurs, les chiffres mentionnés par les pays pourraient n'être aussi que de très faibles estimations de la valeur totale de leurs extractions. Deux principaux problèmes liés au manque de données ont été identifiés dans les statistiques nationales. D'abord, dans de nombreux cas, les pays n'ont communiqué la valeur que d'une partie seulement de leurs extractions totales (l'extraction à des fins commerciales, ou à partir de terres publiques, ou de l'un des divers produits d'une catégorie donnée). En deuxième lieu, les



valeurs communiquées consistaient parfois dans la valeur des exportations seulement, ou du revenu tiré des permis d'extraction des produits.

Situation

En 2005, la valeur totale des extractions communiquée s'est chiffrée à 4,7 milliards de dollars EU environ (tableau 7.4). Les produits végétaux représentaient près des trois quarts de cette valeur (un peu moins de 3 milliards). Parmi ceux-ci, les aliments avaient la valeur la plus haute (1,3 milliard de dollars), suivis d'autres produits végétaux (0,5 milliard). Les fruits, baies et noix ont été identifiés

TABLEAU 7.4
Valeur des extractions de PFNL 2005 (1000 \$EU)

Région	Catégorie de PFNL						Total
	Aliments	Exsudats	Plantes ornementales	Autres produits végétaux	Viande de chasse	Autres	
Afrique	4 469	42 180	70	16 001	3 064	831 415	897 199
Asie	817 843	316 359	8	279 052	21	317 827	1 731 110
Europe	381 936	801	344 065	139 154	616 721	321 942	1 804 619
Amérique du Nord et centrale	34 200	15 267	-	17 988	-	4 240	71 695
Océanie	-	0	0	11 463	181	6 946	18 590
Amérique du Sud	96 386	1 673	-	32 003	4 099	63 069	197 230
Monde	1 334 833	376 280	344 143	495 661	624 086	1 545 439	4 720 443

comme étant les principaux produits alimentaires dans la plupart des pays. Trois produits et pays en particulier étaient responsables de la valeur relativement élevée d'autres extractions de produits végétaux: les feuilles de bidi en Inde, le liège en Espagne et le fumier en République de Corée. Sur les produits animaux, la valeur des extractions de viande de chasse communiquée était de loin la plus importante, à savoir 0,6 million de dollars.

Au niveau régional, l'Asie et l'Europe représentaient environ 90 pour cent de la valeur totale des extractions, soit 1,7 milliard et 1,8 milliard respectivement. En Asie, les aliments étaient de loin le produit le plus important, la valeur communiquée étant de 0,8 milliard de dollars, suivis des exsudats et d'autres produits végétaux (0,3 milliard chacun). En Europe, les extractions de viande de chasse signalées atteignaient 0,6 milliard, suivies des aliments (0,4 milliard) et des plantes ornementales (0,3 milliard).

Les autres régions ont signalé des valeurs minimales pour les extractions de PFNL en 2005, en raison de la disponibilité très limitée des informations. La valeur des extractions de viande de chasse hors d'Europe, par exemple, n'atteignait que 5 millions de dollars, chiffre qui est probablement une forte sous-estimation de la valeur réelle des extractions dans ces autres régions.²

La valeur mondiale des extractions de PFNL pour 2005 (4,7 milliards de dollars EU) serait comparable à la valeur totale du commerce international des PFNL, soit 11,0 milliards en 2004 (chiffre tiré du rapport ONU, 2005c, suivant une méthodologie décrite dans FAO, 2005e). Bien que ce dernier chiffre comprenne un certain volume d'échanges de PFNL transformés, il est probable qu'un pourcentage négligeable des PFNL extraits entre dans le commerce international. C'est pourquoi une comparaison entre ces deux chiffres suggère que les valeurs indiquées ici sont une forte sous-estimation de la valeur totale des extractions de PFNL.

Tendances

En raison de la rareté des tendances communiquées au niveau des pays (c'est-à-dire que très peu de pays ont fourni des statistiques pour les trois années), le tableau 7.5 indique la valeur totale déclarée pour chaque année. Au niveau mondial, la valeur totale des extractions paraît s'être accrue entre 1990 et 2000, pour baisser ensuite entre 2000 et 2005. Toutefois, ce résultat est dû au nombre plus limité de pays communiquant des informations pour 2005 (la Chine manque, en particulier). C'est pourquoi l'analyse suivante se concentre sur les changements survenus entre 1990 et 2000, période où les informations sont un peu plus comparables.

Au niveau mondial, la valeur des extractions de PFNL signalée a enregistré une augmentation de 26 pour cent, passant de 4,8 milliards de dollars EU en 1990 à 6,1 milliards en 2000. La valeur des extractions d'aliments s'est accrue fortement, allant de 1,6 milliard de dollars en 1990 à 2,6 milliards en 2000. La valeur des extractions d'exsudats a également presque doublé sur la même période pour atteindre 0,9 milliard en 2000. En revanche, les valeurs des extractions des deux autres PFNL les plus importants (viande de chasse et autres produits végétaux) ont accusé une légère baisse entre 1990 et 2000.

² Une grande partie de la viande de chasse produite dans d'autres régions est non réglementée et/ou illégale, si bien qu'il n'existe pas de statistiques officielles et que le produit n'est pas signalé par les pays.

TABLEAU 7.5
Valeurs communiquées des extractions totales de PFNL 1990-2005 (1000 \$EU)

Région	1990	2000	2005
Afrique	847 233	724 451	897 199
Asie	1 951 852	3 395 433	1 731 110
Europe	1 535 811	1 600 796	1 804 619
Amérique du Nord et centrale	48 372	108 074	71 695
Océanie	18 889	42 648	18 590
Amérique du Sud	423 652	234 107	197 230
Monde	4 825 808	6 105 508	4 720 443

Note: Quelques pays n'ayant pas fourni d'informations sur toutes les catégories de produits pour les trois années de référence, les chiffres compris dans ce tableau ne devront pas être considérés comme une illustration des tendances effectives.

Au niveau régional, la valeur des extractions de PFNL se serait accrue sensiblement en Asie (passant de 2,0 milliards de dollars en 1990 à 3,4 milliards en 2000) et très légèrement en Europe (de 1,5 milliard en 1990 à 1,6 milliard en 2000). Cependant, ces tendances ne paraissent guère fiables, étant donné le pourcentage limité des extractions totales de PFNL couvert par les informations. Pour la même raison, on ne peut tirer pour les autres régions des tendances fiables du faible nombre de valeurs communiquées.

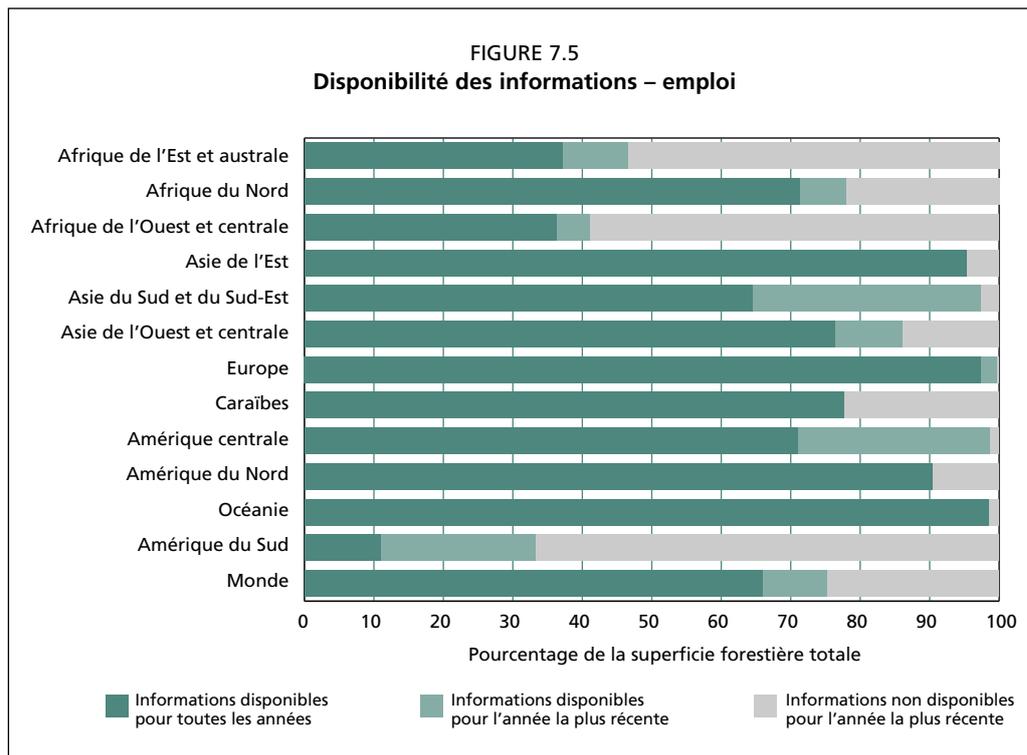
En ce qui concerne le volume et la valeur des PFNL extraits, la disponibilité des informations est très faible. Cependant, étant donné que les extractions intéressent un grand nombre de pauvres, ce type d'informations revêt une très grande importance (vu l'attention accordée actuellement à la contribution des forêts à la limitation de la pauvreté et l'accent mis sur les stratégies de réduction de la pauvreté et la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement dans de nombreux pays en développement). C'est pourquoi il est recommandé que les pays continuent à collecter, estimer et analyser ces informations avec le soutien approprié des partenaires internationaux.

EMPLOI

Le niveau de l'emploi dans des activités forestières est un indicateur de la valeur sociale aussi bien qu'économique du secteur. L'emploi assure un revenu et, du fait que les activités forestières ont lieu dans des zones rurales caractérisées souvent par un niveau de pauvreté supérieur à la moyenne, il donne une indication de la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté. En termes sociaux, la valeur de l'emploi réside dans sa capacité de transformer les individus en membres productifs de la société.

Il est important de recueillir et d'analyser ces informations, car elles représentent un important indicateur de l'impact des forêts sur les populations et démontrent la contribution du secteur à des buts et objectifs économiques d'une portée plus générale. De nombreux gouvernements, voire la totalité, s'intéressent au niveau de l'emploi qui est souvent un important indicateur de la performance des politiques nationales.

Pour FRA 2005, l'emploi a été défini comme suit: « tout travail accompli ou service rendu sous contrat d'embauche, écrit ou verbal, en échange d'un traitement ou salaire, en espèces ou en nature », définition basée sur celles de l'Organisation internationale du travail et de la Commission pour la sécurité du travail. Toutefois, des informations n'ont été demandées que sur l'emploi relatif à la production primaire de biens forestiers et services connexes, c'est-à-dire sans tenir compte de la transformation du bois et des produits forestiers non ligneux. C'est pourquoi les chiffres ne peuvent être comparés avec les statistiques de l'emploi dans l'ensemble du secteur forestier. Une révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, utilisée normalement par les services statistiques nationaux, est en cours afin d'en augmenter la clarté et la portée pour de nombreuses activités économiques (y compris la foresterie). Il serait peut-être utile de réexaminer et d'affiner la définition de l'emploi dans les activités forestières une fois que cette révision est achevée, en vue d'accroître la comparabilité entre les sources de données et de tirer pleinement parti des statistiques nationales de l'emploi existantes.



Disponibilité des informations

À l'échelle mondiale, 138 pays ont fourni des informations sur l'emploi. Ceux soumettant un rapport pour les trois années représentent 67 pour cent environ de la superficie forestière mondiale (figure 7.5).

Pour évaluer la qualité des informations, les statistiques communiquées ont été comparées avec celles de l'emploi dans les activités forestières fournies par les bureaux statistiques nationaux (Lebedys, 2004). Cet examen détaillé de la qualité des statistiques a mis en évidence un grand nombre de problèmes, notamment en ce qui concerne un petit nombre de pays importants (qui influencent les résultats mondiaux).

C'est ainsi que les États-Unis ont incorporé l'emploi dans les scieries à leurs chiffres sur l'emploi pour FRA 2005 (ce qui a donné un résultat beaucoup plus élevé que pour l'emploi dans la production de bois rond seulement). Un problème semblable paraît s'être posé pour les pays communiquant des informations sur l'emploi dans l'administration forestière publique lorsque ces administrations détiennent et gèrent aussi des usines de transformation des produits forestiers. En revanche, la Fédération de Russie n'a signalé que l'emploi dans le Ministère des ressources naturelles (ce qui est probablement une sous-estimation de l'emploi total dans les activités forestières).³

Toutefois, le principal problème identifié pourrait résider dans le fait que certains pays auraient communiqué le nombre de personnes employées dans le secteur à temps partiel, sans convertir ces chiffres en équivalents plein temps. On en trouve l'exemple le plus notable en Inde, où le rapport national indiquait des niveaux très élevés d'emploi dans le secteur (5,6 millions et 4,9 millions en 1990 et 2000 respectivement). Ce résultat était dû, pour une large part, au grand nombre de

³ D'une manière plus générale, les pays ont adopté des approches différentes de l'inclusion/exclusion de l'emploi dans le secteur public aux fins de leurs statistiques. Certains ont inclus tous les travailleurs du secteur public, alors que d'autres n'en ont apparemment inclus aucun. Les définitions de FRA demandent aux pays de communiquer « l'emploi directement lié à la surveillance de ces activités par des entités publiques et/ou privées ». Cependant, ce fait pourrait être à l'origine de certaines erreurs car il contredit d'autres systèmes types de classification économique (la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, par exemple) qui classent le gouvernement comme un secteur distinct de l'économie. Il convient aussi de noter que la « fourniture de services » a été définie d'une manière plus générale que dans d'autres systèmes types de classification (pour inclure l'écotourisme dans les zones forestières).

personnes apparemment employées dans l'établissement de plantations forestières. Ces estimations de l'emploi se fondaient sur le nombre d'hectares plantés multiplié par le nombre moyen de personnes employées par hectare. Pour l'établissement des plantations forestières, ce facteur serait de 3,8 personnes par hectare. Bien qu'il soit plausible que 3,8 personnes aient été employées en moyenne par hectare à un moment donné dans la plantation d'arbres, il semble très peu probable que ce chiffre puisse s'appliquer à l'emploi permanent dans cette activité.

Il se pourrait aussi que, dans certaines des statistiques communiquées, ait été compris le nombre de personnes ramassant du bois de feu et des PFNL à des fins de subsistance. Bien que les directives et définitions (FAO, 2004b) spécifient que seul l'emploi salarié doit être pris en compte dans les statistiques, plusieurs pays auraient inclus également l'emploi dans la production de subsistance.

Étant donné les doutes qui entourent certains de ces chiffres, il est impossible de tirer des conclusions déterminantes concernant la situation et les tendances actuelles de l'emploi dans des activités forestières en fonction des totaux mondiaux des statistiques communiquées. Il importe d'améliorer la qualité des statistiques de l'emploi dans certains pays clés qui ne les ont pas communiquées, ou dont les chiffres sont très élevés du fait que les enquêtes sont limitées ou les techniques d'estimation très simples.

Situation

Le niveau total de l'emploi dans les activités forestières en 2000 s'élevait à 11,0 millions de personnes (tableau 7.6), dont plus de la moitié (6,0 millions) sont employées dans des activités liées à la production primaire de biens.

Au niveau régional, le niveau d'emploi communiqué est le plus haut en Asie (8,3 millions), l'Inde représentant plus de la moitié de ce chiffre et la Chine le quart (2,0 millions). Les niveaux les plus élevés concernent ensuite l'Afrique et l'Europe, l'emploi signalé étant de 0,9 million chacune, suivies de l'Amérique du Nord et centrale, avec 0,6 million. L'emploi lié à la fourniture de services est généralement très inférieur à l'emploi dans des activités relatives à la production primaire de biens, à l'exception de l'Afrique et de l'Asie. En Afrique, cela est dû à l'inclusion de l'emploi lié à l'écotourisme en Afrique du Sud (estimé à 200 000). En Asie, ce chiffre découle de l'inclusion de 2,3 millions de personnes apparemment employées dans l'établissement et la gestion de plantations forestières (voir les remarques ci-dessus).

Lebedys (2004) cite le chiffre de 4,2 millions pour l'emploi total dans les activités forestières en 2000. Bien qu'il comprenne des estimations pour un certain nombre de pays, on notera que les statistiques indiquées ci-dessus s'élèvent à plus de deux fois ce résultat. Un pays – l'Inde – représente un pourcentage très important de cette différence (le chiffre cité par Lebedys se fonde sur les résultats d'une enquête antérieure menée par la FAO sur l'emploi dans les activités forestières où l'Inde communiquait en 1994 un niveau d'emploi de 263 000 seulement). Dans de nombreux autres cas les chiffres indiqués ici et dans le rapport susmentionné sont très proches, ou bien les écarts peuvent s'expliquer par l'emploi de définitions différentes.

TABLEAU 7.6

Nombre de personnes employées dans des activités forestières en 2000

Région	Nombre de personnes employées (1 000 années/personnes)			Total
	Production primaire de biens	Fourniture de services	Non spécifié	
Afrique	465	305	100	870
Asie	4 425	3 008	875	8 308
Europe	412	63	471	946
Amérique du Nord et centrale	415	55	135	605
Océanie	28	4	6	37
Amérique du Sud	215	20	9	245
Monde	5 960	3 455	1 596	11 011

Tendances

Les tendances ne sont indiquées que pour les pays qui ont soumis un rapport pour les deux années (tableau 7.7). Au niveau mondial, l'emploi dans les activités forestières a diminué entre 1990 et 2000 d'environ 1 million (ou 10 pour cent). Au niveau régional, en Asie et en Europe on observe aussi cette tendance à la baisse, alors que dans les autres régions l'emploi a augmenté quelque peu.

Un certain nombre de facteurs pourraient expliquer les changements dont fait objet l'emploi. La majorité de la baisse s'est avérée dans la production primaire de biens, et est probablement attribuable à l'augmentation de la productivité du travail (mécanisation accrue des opérations de récolte). En Europe, la diminution des chiffres relatifs à l'emploi peut également être imputable à la restructuration des pays à économie jadis planifiée. Dans certains pays, cette situation a déterminé une diminution de la production et de l'emploi. D'une manière plus générale, la privatisation des activités forestières en Europe de l'Est a entraîné un fort accroissement de la productivité du travail dans la région et, de ce fait, un fléchissement des chiffres relatifs à l'emploi. L'augmentation de l'emploi dont font état certaines régions pourrait refléter l'accroissement plus rapide de la production de bois rond par rapport à la productivité du travail (pour plus de détails voir Lebedys, 2004).

RÉGIME DE PROPRIÉTÉ DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES

Pour formuler des politiques gouvernementales efficaces, il est essentiel de comprendre l'impact du régime de propriété sur la gestion durable des forêts et les tendances récentes. Le régime de propriété des forêts est en transition dans de nombreux pays: la propriété et le contrôle des ressources naturelles passent de façon croissante de l'État aux communautés locales et aux familles individuelles (Scherr, White et Kaimowitz, 2003). Au plan de la gestion forestière, les tendances actuelles à la privatisation et la participation communautaire à la gestion forestière s'associent à l'évolution accélérée des modèles de propriété des ressources et à la complexité croissante des relations entre les parties prenantes. Ces changements, non seulement influencent la façon dont les forêts sont gérées mais ont des répercussions d'ordre social, politique et économique.

Dans le monde entier – et notamment dans les pays en développement – la plupart des superficies forestières relèvent de la juridiction officielle des gouvernements, et la gestion forestière incombe encore principalement à l'État. Le déboisement excessif et la dégradation des forêts sont dus à la pression démographique, à l'expansion de l'agriculture, à la demande croissante de produits ligneux, à l'exploitation illégale, au développement industriel et à l'accélération de la croissance économique. Tous ces facteurs ont déclenché un débat non seulement sur l'efficacité de la gestion forestière du secteur public, mais aussi sur la pertinence du régime de propriété étatique.

Au cours des 20 dernières années, on s'est efforcé de manière croissante de responsabiliser les communautés locales, de décentraliser la prise de décisions pour la transférer aux unités gouvernementales locales, et d'accroître la participation du secteur privé à la gestion forestière.

TABLEAU 7.7

Tendances du nombre de personnes employées dans des activités forestières 1990-2000

Région	Nombre de personnes employées (1 000 années/personnes)							
	1990				2000			
	Production primaire de biens	Fourniture de services	Non spécifié	Total	Production primaire de biens	Fourniture de services	Non spécifié	Total
Afrique	222	23	55	301	292	35	90	417
Asie	5 160	2 953	1 026	9 139	4 261	3 004	875	8 140
Europe	413	70	509	992	335	62	365	762
Amérique du Nord et centrale	368	57	42	467	407	55	53	515
Océanie	26	4	4	35	28	4	6	38
Amérique du Sud	44	20	0	64	50	17	0	67
Monde	6 233	3 128	1 637	10 998	5 372	3 178	1 389	9 939

Cette situation s'accompagne de changements importants du régime de propriété des forêts et d'arrangements institutionnels novateurs visant à renforcer la participation directe des parties prenantes à la gestion forestière.

Pour appréhender ces tendances, l'évaluation a exigé pour la première fois des informations permettant de classer les forêts mondiales en forêts publiques, privées ou autres (y compris les forêts non classées). L'analyse des informations reçues révèle que davantage de travail s'impose pour définir les données nécessaires sur la propriété et le régime foncier et pour faire en sorte que ces données soient recueillies au niveau mondial. Une étude thématique sur le régime de propriété des ressources forestières complètera les informations fournies par FRA 2005 (encadré 7.1).

ENCADRÉ 7.1

Étude thématique de FRA 2005 sur le régime de propriété des ressources forestières

En vue d'évaluer et de comprendre les changements de modèle du régime de propriété des forêts, les variations éventuelles entre les continents et les questions relatives à ces tendances, le Département des forêts de la FAO a entrepris une étude thématique afin de compléter les informations rassemblées par le biais du tableau d'information de FRA 2005 sur le régime de propriété des forêts.

L'étude, qui sera publiée en 2006, vise à collecter, analyser et surveiller les données sur le régime de propriété des ressources forestières et les tendances relatives au niveau régional aux fins de la formulation des politiques et des lois.

Il s'agit d'une initiative pilote réalisée en Asie de l'Est et du Sud-Est. Des études similaires devraient être entreprises dans d'autres régions. Son objectif est d'élaborer et de tester une méthodologie pour la collecte et la surveillance des données sur le régime de propriété des forêts au niveau mondial qui puisse être intégrée dans le processus de FRA 2010. L'initiative a été mise en œuvre à deux niveaux:

Régional. Une enquête pilote a été menée dans 17 pays¹ afin de recueillir des données détaillées sur les superficies forestières par rapport à deux variables: les différents types de régimes de propriété et les divers niveaux de contrôle des ressources et d'accès à ces dernières. Les informations ont été rassemblées à l'aide d'une matrice conçue à cette fin et ont été complétées par les centres de liaison nationaux (principalement, organismes gouvernementaux).

National. Onze études de cas à l'échelon national ont été réalisées dans neuf pays,² en vue d'étendre et de renforcer l'analyse quantitative effectuée au niveau régional et de la compléter par des informations qualitatives détaillées sur les différents types de régimes de propriété des forêts, notamment la possession des ressources, les accords de gestion et les arrangements institutionnels. Les études de cas cherchent à expliquer le rapport entre la possession des ressources forestières et la gestion forestière – et, en particulier, les répercussions sur la réduction de la pauvreté.

Principaux résultats et conclusions

- Les forêts restent publiques dans une large mesure (86 pour cent), avec des variations limitées entre les pays, et la plupart d'entre elles sont soumises au contrôle direct des gouvernements centraux (79 pour cent).
- Le transfert des responsabilités de la gestion aux communautés locales ne concerne que 10 pour cent des forêts (18 pour cent si l'on inclut les petits propriétaires forestiers). D'une manière générale, les droits sont dévolus pour les forêts dégradées.
- Les accords de gestion à court terme sont plus fréquents que ceux à long terme.
- Malgré les exemples fournis par certains pays – connus pour leurs traditions bien établies de foresterie communautaire, de gestion forestière conjointe et de foresterie privée – l'envergure de ces programmes reste limitée. Les forêts et le secteur forestier n'offrent normalement pas de système d'accords de propriété plus diversifié et adapté que le système observable dans le contexte du développement rural.

- Des tendances se dessinent, comme l'allocation des forêts aux ménages privés (Chine et Viet Nam) et l'octroi intéressant, encore que limité, et très récent d'accords à long terme (100 ans) aux sociétés privées (Malaisie).
- Le secteur forestier témoigne d'une certaine lenteur d'adaptation aux tendances actuelles, comme la décentralisation et la participation accrue des parties prenantes. Il tend en revanche à réagir aux chocs par des mesures extrêmes (interdiction d'exploiter, par exemple) qui réduisent encore davantage les droits de propriété.
- Dans de nombreux pays, les utilisateurs et gestionnaires des ressources n'ont encore qu'une compréhension vague de leurs rôles, responsabilités et droits: la mauvaise gestion est souvent la conséquence du manque de connaissances et de capacités.

Les études de cas mettent en évidence le lien entre des arrangements clairs et sûrs de tenure et la contribution des forêts aux moyens d'existence durables et une meilleure gestion. Bien que la sécurité de tenure soit reconnue comme étant fondamentale pour une bonne gestion forestière, ce n'est pas une condition suffisante. Elle doit être consolidée par la création efficace de capacités.

La forte recommandation qui émane de l'étude est qu'il faut accroître la prise de conscience des répercussions du régime de propriété sur la gestion forestière et la réduction de la pauvreté. Il est escompté que FRA 2010 sera à même d'apporter une contribution significative à cet objectif.

¹ Bangladesh, Bhoutan, Brunéi, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Japon, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, Thaïlande et Viet Nam

² Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Thaïlande et Viet Nam

Disponibilité des informations

Sur les 229 pays et zones couverts par FRA 2005, 157 (69 pour cent) ont fourni des informations sur le régime de propriété de leurs forêts, représentant 77 pour cent de la superficie forestière totale (figure 7.6). Le pourcentage est légèrement inférieur pour le régime de propriété des autres terres boisées.

Le taux de réponse le plus élevé était le fait de l'Asie (93 pour cent) et de l'Europe (84 pour cent), suivies de l'Afrique (62 pour cent), de l'Océanie (47 pour cent) et de l'Amérique du Nord et centrale (45 pour cent). Le taux le plus faible a été enregistré en Amérique du Sud où 40 pour cent seulement des pays ont pu soumettre un rapport, avec des lacunes importantes en Argentine, au Brésil, en Colombie en République bolivarienne du Venezuela.

L'incertitude qui plane sur les questions de propriété, le manque de données à jour, les changements rapides et le fait que le régime de propriété des forêts n'a été introduit que très récemment dans les inventaires forestiers influencent la disponibilité d'informations fiables. En outre, la disponibilité des données pourrait se limiter aux pays qui possèdent un cadastre rural, c'est-à-dire les pays développés principalement. Dans de nombreux cas, en raison de l'évolution rapide de la situation dans les pays d'Europe de l'Est et en Chine, la surveillance des tendances est entravée par la difficulté et le coût de la collecte de données actualisées. La disponibilité des informations et les tendances varient souvent sensiblement entre les régions et les provinces d'un même pays.

Situation

La plupart des conclusions mentionnées ici ne concernent que les forêts (tableau 7.8). De nombreux pays, y compris l'Australie et les États-Unis, n'ont fourni de données sur le régime de propriété que pour les forêts et non pour les autres terres boisées; c'est pourquoi il est impossible de fusionner ou de comparer les deux catégories. On peut dire d'une manière générale que le régime de propriété ne présente guère de différence de structure entre les forêts et les autres terres boisées, du moins aux échelons sous-régionaux et mondiaux.

La propriété publique est de loin la catégorie prédominante dans toutes les régions et les sous-régions (figure 7.7). Au niveau mondial, 84 pour cent des forêts et 90 pour cent des autres terres boisées sont publics. Du moment que la catégorie « forêt publique » de FRA 2005 comprend non

seulement les forêts appartenant à des organismes publics centraux, régionaux ou locaux, mais aussi celles détenues par des groupes (villages, communautés et groupes autochtones), il est difficile de tirer des conclusions quant à la gestion des forêts publiques: de nombreuses catégories différentes sont comprises dans la même définition. C'est pourquoi la donnée la plus importante est le pourcentage de forêts privées et sa tendance.

Le pourcentage le plus élevé de forêts privées se trouve en Amérique centrale (56 pour cent) et en Amérique du Nord (29 pour cent). En Europe, les forêts privées représentent 10 pour cent. Cependant, si l'on exclut la Fédération de Russie, elles atteignent 51 pour cent. En Afrique les forêts privées sont plutôt rares.

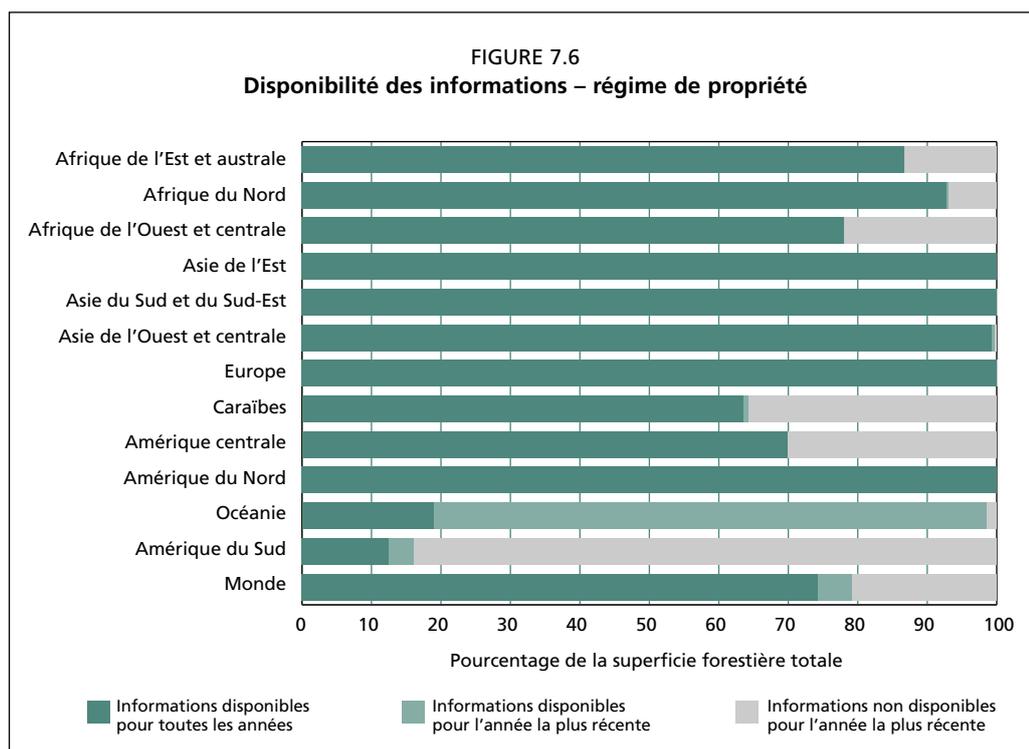
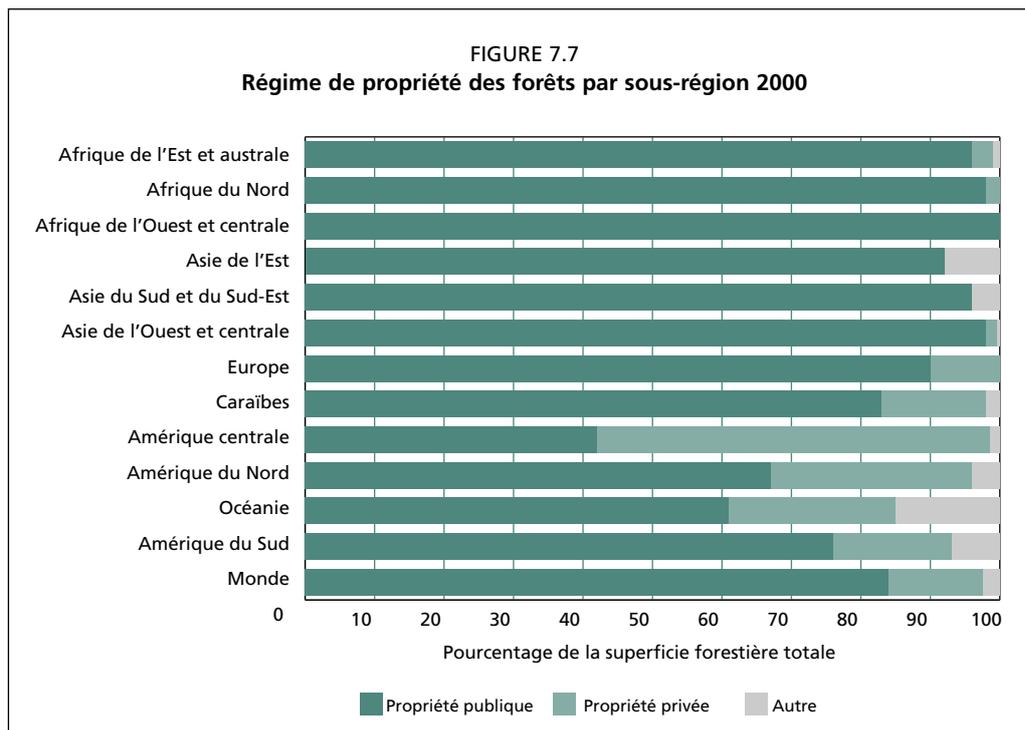


TABLEAU 7.8

Régime de propriété des superficies forestières 2000

Région/sous-région	Disponibilité des informations			Propriété privée		Propriété publique		Autres formes de propriété	
	Pays soumettant un rapport	Superficie forestière (1 000)	% de la superficie forestière totale	1 000 ha	%	1 000 ha	%	1 000 ha	%
Afrique de l'Est et australe	14	203 816	86,7	7 057	3,5	193 751	95,1	3 008	1,5
Afrique du Nord	12	126 452	93,0	2 124	1,7	124 209	98,2	119	0,1
Afrique de l'Ouest et centrale	12	222 058	78,0	771	0,4	221 288	99,7	0	0
Total Afrique	38	552 326	84,3	9 951	1,8	539 248	97,6	3 127	0,6
Asie de l'Est	5	225 663	100,0	18 875	8,4	206 788	91,6	0	0
Asie du Sud et du Sud-Est	17	297 379	100,0	8 835	3,0	285 478	96,0	3 066	1,0
Asie de l'Ouest et centrale	22	43 346	99,6	619	1,4	42 578	98,2	148	0,3
Total Asie	44	566 388	100,0	28 329	5,0	534 845	94,4	3 214	0,6
Total Europe	39	998 071	100,0	99 631	10,0	897 059	89,9	1 380	0,1
Caraïbes	9	3 669	64,3	536	14,6	3 061	83,4	72	2,0
Amérique centrale	5	16 645	69,8	9 343	56,1	7 073	42,5	230	1,4
Amérique du Nord	4	677 971	100,0	198 645	29,3	452 343	66,7	26 982	4,0
Total Amérique du Nord et centrale	18	698 285	98,7	208 525	29,9	462 477	66,2	27 284	3,9
Total Océanie	11	204 933	98,5	48 575	23,7	125 527	61,3	30 831	15,0
Total Amérique du Sud	7	136 240	16,0	23 528	17,3	103 379	75,9	9 333	6,9
Monde	157	3 156 243	79,1	418 538	13,3	2 662 534	84,4	75 170	2,4



Sous l'angle de la superficie forestière, les régions ou sous-régions représentant la superficie la plus étendue de forêts privées sont l'Amérique du Nord (environ 200 millions d'hectares) et l'Europe (100 millions d'hectares) suivies de l'Océanie (49 millions).

Tendances

Le pourcentage de forêts privées va en s'accroissant, même s'il est impossible de généraliser la tendance au niveau régional (tableau 7.9). Les forêts privées représentaient 11 pour cent des forêts du monde en 1990 et 13 pour cent en 2000. Toutefois, l'accroissement ne concerne que des zones géographiques limitées, la plus importante étant l'Europe centrale. Il n'y a pas d'autres tendances marquées aux niveaux régional et sous-régional.

Dans les cas où le pourcentage de forêts privées diminue, le phénomène est normalement lié à une réduction de la superficie forestière (y compris les forêts publiques) et non pas à un changement de régime de propriété.

En Europe, les forêts privées représentaient 8 pour cent des forêts en 1990 et 9,7 pour cent en 2000 – une augmentation de 14 pour cent. Les forêts privées se sont accrues dans presque tous les pays; toutefois, ces changements sont plus sensibles en Europe centrale et de l'Est, où les forêts privées sont passées de 2,5 millions d'hectares à 7,5 millions (c'est-à-dire de 7 à 23 pour cent de la superficie forestière) suite à la privatisation et à la restitution des terres forestières. Dans les pays Baltes, en République tchèque et en Hongrie on observe les taux d'accroissement les plus élevés.

Aucune conclusion ne peut être tirée pour l'Océanie, car l'Australie n'a fourni aucune donnée pour 1990. Cependant, les forêts privées en Nouvelle-Zélande ont enregistré une augmentation s'établissant à 33 pour cent, en raison principalement de l'accroissement de la superficie des forêts plantées sur des terres privées.

En Asie, aucune différence sensible n'a été communiquée depuis 1990 pour l'ensemble de la région. Au niveau des pays, les seules tendances importantes sont l'accroissement de la superficie des forêts privées aux Philippines, dû essentiellement à l'extension des plantations forestières malgré la réduction de la superficie forestière totale, et au Viet Nam, où les forêts privées se sont accrues de plus de 2 millions d'hectares suite au processus de transfert de la gestion des forêts publiques à des ménages individuels (passant de 0,1 pour cent en 1990 à 18 pour cent en 2000 et à 20 pour cent en 2005). Aucune donnée historique n'est fournie pour la Chine qui a également amorcé un processus de privatisation des ressources forestières.

TABLEAU 7.9
Tendances du régime de propriété des superficies forestières 1990-2000

Région/sous-région	Disponibilité des informations (les deux années)			Propriété privée		
	Pays soumettant un rapport	Superficie forestière 2000	% de la superficie forestière totale	1 000 ha		Taux de changement annuel 1990-2000 (%)
				1990	2000	
Afrique de l'Est et australe	14	203 816	86,7	7 555	7 057	-0,7
Afrique du Nord	11	126 135	92,8	2 189	2 116	-0,3
Afrique de l'Ouest et centrale	12	222 058	78,0	690	771	1,1
Total Afrique	37	552 009	84,2	10 433	9 943	-0,5
Asie de l'Est	5	225 663	100,0	19 147	18 875	-0,1
Asie du Sud et du Sud-Est	17	297 379	100,0	6 782	8 835	2,7
Asie de l'Ouest et centrale	21	43 215	99,3	528	540	0,2
Total Asie	43	566 257	100,0	26 457	28 250	0,7
Total Europe	39	998 071	100,0	87 065	99 631	1,4
Caraïbes	8	3 623	63,5	646	505	-2,4
Amérique centrale	5	16 645	69,8	10 041	9 343	-0,7
Amérique du Nord	4	677 971	100,0	196 515	198 645	0,1
Total Amérique du Nord et centrale	17	698 239	98,7	207 202	208 494	0,1
Total Océanie	8	39 400	18,9	3 206	3 978	2,2
Total Amérique du Sud	5	106 360	12,5	12 038	23 478	6,7
Monde	149	2 960 336	74,2	346 402	373 773	0,8

Enfin, il est difficile d'évaluer les tendances en Amérique latine car les pays n'ont pas tous soumis un rapport. Le pourcentage de forêts privées est resté inchangé au Chili, mais a augmenté très sensiblement en Uruguay (58 pour cent) en raison du boisement à grande échelle réalisé sur des terres privées et encouragé par des incitations du gouvernement.

SUPERFICIE FORESTIÈRE AFFECTÉE AUX SERVICES SOCIAUX

La superficie forestière affectée aux services sociaux montre dans quelle mesure les pays et les administrateurs forestiers considèrent activement ces services comme faisant partie des avantages procurés par les forêts. D'après les définitions élaborées pour FRA 2005, les services sociaux peuvent comprendre les activités récréatives, le tourisme, l'enseignement et la conservation de sites culturellement ou spirituellement importants. La définition laisse une marge d'interprétation aux pays individuels quant aux matières à introduire dans le cadre de ce thème.

Pour FRA 2005, les pays ont été invités à communiquer deux mesures relatives aux fonctions assignées aux forêts:

- superficie forestière affectée principalement aux services sociaux;
- superficie forestière totale affectée aux services sociaux.

C'est la première fois que cette information sur la superficie affectée aux services sociaux a été recueillie dans le cadre de l'évaluation. Il sera donc important d'examiner soigneusement de quelle manière d'une part les données fournies par les pays contribuent à la compréhension générale de l'utilisation et des fonctions des ressources forestières et, d'autre part, l'établissement des rapports peut être amélioré ultérieurement dans les futures évaluations.

Relativement peu de pays et zones (29 pour cent) ont déclaré qu'ils possédaient des superficies forestières affectées principalement aux services sociaux, et ceux qui l'ont fait ne sont pas nécessairement représentatifs de la totalité de leur région. Il est donc difficile de tirer des conclusions à long terme sur la situation et les tendances.

Disponibilité des informations

Sur les 299 pays et zones, 172 ont fourni des informations sur la fonction de fourniture de services sociaux de leurs forêts (figure 7.8). Sur ces pays, 66 pays et zones seulement (représentant environ 53 pour cent de la superficie forestière mondiale) ont déclaré qu'ils avaient affecté effectivement des

Propriété publique			Autres formes de propriété			Région/sous-région
1 000 ha		Taux de changement annuel	1 000 ha		Taux de changement annuel	
1990	2000	1990-2000 (%)	1990	2000	1990-2000 (%)	
206 135	193 751	-0,6	3 292	3 008	-0,9	Afrique de l'Est et australe
133 604	123 900	-0,8	94	119	2,4	Afrique du Nord
235 083	221 288	-0,6	0	0	0	Afrique de l'Ouest et centrale
574 822	538 939	-0,6	3 386	3 127	-0,8	Total Afrique
188 992	206 788	0,9	16	0	-100,0	Asie de l'Est
311 856	285 478	-0,9	4 507	3 066	-3,8	Asie du Sud et du Sud-Est
42 267	42 528	0,1	96	146	4,3	Asie de l'Ouest et centrale
543 115	534 795	-0,2	4 619	3 212	-3,6	Total Asie
902 051	897 059	-0,1	183	1 380	22,4	Total Europe
2 443	3 046	2,2	170	72	-8,2	Caraïbes
9 147	7 073	-2,5	260	230	-1,2	Amérique centrale
452 227	452 343	n.s.	29 058	26 982	-0,7	Amérique du Nord
463 817	462 461	n.s.	29 488	27 284	-0,8	Total Amérique du Nord et centrale
6 509	6 219	-0,5	30 552	29 203	-0,5	Total Océanie
60 590	78 646	2,6	35 603	4 236	-19,2	Total Amérique du Sud
2 550 904	2 518 119	-0,1	103 831	68 443	-4,1	Monde

superficiers forestières aux services sociaux, et 60 pays seulement ont présenté des données complètes sur les tendances. Les pays et zones restants pourraient avoir encore des superficies affectées aux services sociaux, mais elles sont incluses dans d'autres catégories, comme « usages multiples », ou n'ont pu être quantifiées.

La disponibilité des données témoigne d'une forte variation. En Asie de l'Est, Europe et Amérique du Sud elle s'avère bonne, alors que beaucoup de données manquent pour les sous-régions restantes. En ce qui concerne l'Amérique du Nord, aucune donnée n'est fournie pour la fonction principale, et une seule zone – Saint-Pierre-et-Miquelon – a signalé une superficie forestière totale affectée aux services sociaux.

Situation

Le tableau 7.10 donne un résumé sous-régional des superficies affectées principalement aux services sociaux. Sur la superficie totale de 141 millions d'hectares signalée, un pays – le Brésil – représente 80 pour cent environ, soit 114 millions d'hectares. Il a communiqué que toutes ses « terres indigènes » et ses « réserves de développement durable » entrent dans cette catégorie. Au niveau mondial, il est estimé que 3,7 pour cent de la superficie forestière (1,7 pour cent en excluant le Brésil) ont comme fonction principale la fourniture de services sociaux. Ce pourcentage s'accroît jusqu'à 30,9 pour cent lorsque l'on considère la superficie totale à laquelle a été assignée cette fonction.

Du fait que la Fédération de Russie absorbe la majeure partie de la superficie forestière en Europe, dans les chiffres fournis pour l'Europe, ce pays est parfois inclus et parfois exclu. Il convient de noter que, sans la Fédération de Russie, la superficie forestière affectée aux services sociaux en Europe s'élève à 8,3 pour cent de la superficie forestière totale, pourcentage qui est considérablement plus important que pour toutes les autres régions, à l'exception de l'Amérique du Sud, en raison des grandes étendues signalées par le Brésil.

En ce qui concerne la superficie totale à laquelle a été assignée une fonction (tableau 7.11), l'Europe fait état de 72 pour cent environ de sa superficie forestière. Les hauts pourcentages relatifs à l'Amérique du Nord (100 pour cent) et à l'Océanie (88 pour cent) se fondent sur quelques petits pays qui ne sont pas représentatifs des sous-régions.

La seule conclusion évidente que l'on peut tirer de ces résultats est que l'Europe paraît accorder le plus d'attention aux services sociaux procurés par les ressources forestières en affectant activement

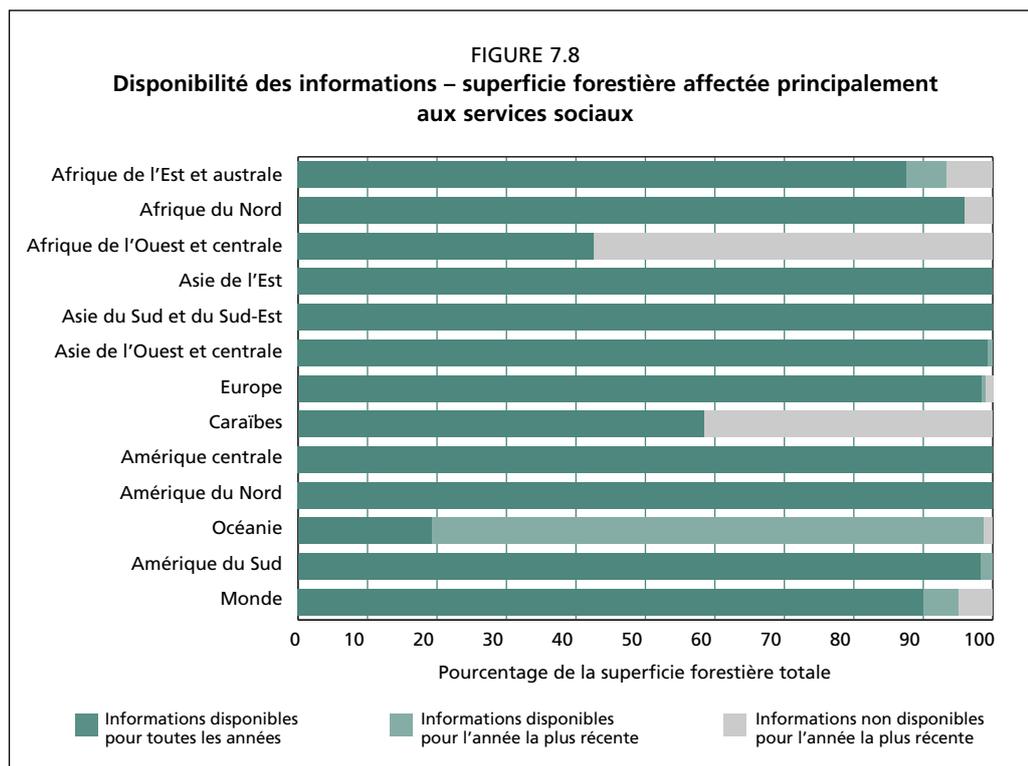


TABLEAU 7.10

Superficie forestière affectée principalement aux services sociaux 2005

Région/sous-région	Disponibilité des informations			Superficie forestière affectée principalement aux services sociaux	
	Pays soumettant un rapport	Superficie forestière (1 000 ha)	% de la superficie forestière totale	1 000 ha	% de la superficie forestière
Afrique de l'Est et australe	16	211 181	93,2	12	n.s.
Afrique du Nord	13	125 667	95,9	2	n.s.
Afrique de l'Ouest et centrale	15	118 280	42,6	364	0,3
Total Afrique	44	455 129	71,6	377	0,1
Asie de l'Est	5	244 862	100,0	2 620	1,1
Asie du Sud et du Sud-Est	17	283 126	100,0	143	0,1
Asie de l'Ouest et centrale	23	43 579	100,0	906	2,1
Total Asie	45	571 567	100,0	3 669	0,6
Total Europe	36	991 192	99,0	22 477	2,3
Caraïbes	9	3 489	58,4	3	0,1
Amérique centrale	7	22 411	100,0	36	0,2
Amérique du Nord	4	677 464	100,0	0	0
Total Amérique du Nord et centrale	20	703 364	99,7	39	n.s.
Total Océanie	14	203 467	98,7	67	n.s.
Total Amérique du Sud	13	831 540	100,0	113 971	13,7
Monde	172	3 756 260	95,1	140 600	3,7

des zones à cette fin. Cependant, il serait souhaitable, dans les évaluations futures, de fournir une définition plus précise des services sociaux afin de réduire les incohérences causées par les interprétations divergentes des pays soumettant un rapport.

Tendances

L'analyse des tendances relatives à la superficie forestière affectée principalement aux services sociaux se fonde sur les pays ou territoires qui ont communiqué une série chronologique complète (tableau 7.12).

La forte tendance observable en Amérique du Sud est due entièrement au nouveau système de classification du Brésil. En Europe on note un recul en ce qui concerne la fonction principale, mais

TABLEAU 7.11
Superficie forestière totale affectée aux services sociaux 2005

Région/sous-région	Disponibilité des informations			Superficie forestière totale affectée aux services sociaux	
	Pays soumettant un rapport	Superficie forestière (1 000 ha)	% de la superficie forestière totale	1 000 ha	% de la superficie forestière
Afrique de l'Est et australe	2	77	n.s.	14	18,2
Afrique du Nord	0				
Afrique de l'Ouest et centrale	4	45 840	16,5	293	0,6
Total Afrique	6	45 917	7,2	307	0,7
Asie de l'Est	5	244 862	100,0	46 959	19,2
Asie du Sud et du Sud-Est	15	193 833	68,5	96 369	49,7
Asie de l'Ouest et centrale	7	8 427	19,4	2 896	34,4
Total Asie	27	447 122	78,2	146 223	32,7
Total Europe	16	124 526	12,4	89 734	72,1
Caraïbes	3	524	8,8	130	24,9
Amérique centrale	0				
Amérique du Nord	1	3	n.s.	3	100,0
Total Amérique du Nord et centrale	4	527	0,1	133	25,3
Total Océanie	5	10 215	5,0	8 954	87,7
Total Amérique du Sud	2	485 761	58,4	128 763	26,5
Monde	60	1 114 068	28,2	374 116	33,6

TABLEAU 7.12
Tendances de la superficie forestière affectée principalement aux services sociaux 1990-2005

Région/sous-région	Disponibilité des informations (les trois années)			Superficie forestière affectée principalement aux services sociaux			Taux de changement annuel (%)	
	Pays soumettant un rapport	Superficie forestière (1 000 ha)	% de la superficie forestière totale	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005
Afrique de l'Est et australe	15	198 343	87,6	12	12	12	0	0
Afrique du Nord	13	125 667	95,9	1	2	2	3,8	1,0
Afrique de l'Ouest et centrale	15	118 280	42,6	367	371	364	0,1	-0,4
Total Afrique	43	442 291	69,6	380	384	377	0,1	-0,4
Asie de l'Est	5	244 862	100,0	1 506	2 184	2 620	3,8	3,7
Asie du Sud et du Sud-Est	17	283 126	100,0	127	138	143	0,8	0,7
Asie de l'Ouest et centrale	21	43 272	99,3	1 445	702	906	-6,8	5,3
Total Asie	43	571 259	99,9	3 078	3 023	3 669	-0,1	4,0
Total Europe	34	984 468	98,3	29 874	22 118	22 434	-3,0	0,3
Caraïbes	9	3 489	58,4	3	3	3	0	0
Amérique centrale	7	22 411	100,0	36	36	36	0	0
Amérique du Nord	4	677 464	100,0	0	0	0	0	0
Total Amérique du Nord et centrale	20	703 364	99,7	39	39	39	0	0
Total Océanie	11	39 593	19,2	60	60	60	0	0
Total Amérique du Sud	12	816 436	98,2	7 076	43 702	113 612	20,0	21,1
Monde	163	3 557 412	90,0	40 507	69 326	140 191	5,5	15,1

un léger redressement de la superficie totale à laquelle a été assignée une fonction. Le recul est dû, dans une très large mesure, au reclassement des forêts en Fédération de Russie. En Asie on observe une légère tendance à la hausse, alors que le nombre de pays soumettant un rapport en Afrique, Amérique du Nord et centrale et Océanie est trop limité pour justifier une déclaration concernant la tendance.

